

**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022**

Sommaire

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Renseignements complémentaires	14





**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de la
Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Gatineau, Qc
Le 20 juin 2022



**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

(non audité)

Page 4

	2022	2021
Subventions		
CISSS de l'Outaouais	71 131 \$	53 309 \$
Ville de Gatineau	22 500	25 000
Conférence des Préfets de l'Outaouais	33 000	17 000
Centraide Outaouais	10 000	10 000
Gouvernement Fédéral - Emploi Été Canada	12 773	12 130
Gouvernement Fédéral - CUEC	3 350	27 540
Caisse Desjardins de Hull-Aylmer	32 000	-
Arizona Foundation	-	14 211
Second Harvest	-	20 000
	<u>184 754</u>	<u>179 190</u>
Dons et autofinancement (annexe A)	<u>10 828</u>	<u>30 867</u>
	<u>195 582</u>	<u>210 057</u>
Charges		
Acquisition de matériel informatique	7 119	-
Acquisition de matériel roulant	25 450	-
Activités et projets	15 593	11 453
Assurances	1 695	2 552
Déplacements et représentation	1 848	373
Fournitures et frais de bureau	6 095	3 206
Honoraires professionnels	8 276	6 539
Intérêts et frais bancaires	3 944	1 617
Loyer	3 300	3 300
Salaires et avantages sociaux	120 116	112 677
Services contractuels	-	5 638
	<u>193 436</u>	<u>147 355</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>2 146 \$</u>	<u>62 702 \$</u>



**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

(non audité)

Page 5

	Affectations internes	Non affectés	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	- \$	99 036 \$	99 036 \$	36 334 \$
Excédent des produits sur les charges	-	2 146	2 146	62 702
Virement interfonds (note 7)	<u>55 000</u>	<u>(55 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>55 000</u> \$	<u>46 182</u> \$	<u>101 182</u> \$	<u>99 036</u> \$



**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

BILAN

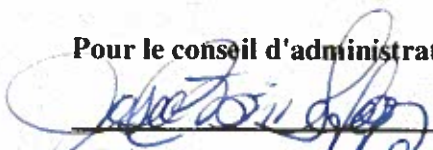
31 MARS 2022

(non audité)

Page 6

	2022	2021
Actif		
Encaisse	135 662 \$	230 501 \$
Débiteurs (note 4)	<u>47 476</u>	<u>43 534</u>
	<u>183 138 \$</u>	<u>274 035 \$</u>
Passif		
Créditeurs (note 5)	14 140 \$	7 882 \$
Dû à des fiduciaires et organismes (note 5)	23 100	47 400
Apports reportés (note 12)	11 250	86 601
Dette à long terme (note 9)	<u>33 466</u>	<u>33 116</u>
	<u>81 956</u>	<u>174 999</u>
Actifs nets		
Actifs nets grevés d'une affectation interne (note 7)	55 000	-
Non affectés	<u>46 182</u>	<u>99 036</u>
	<u>101 182</u>	<u>99 036</u>
	<u>183 138 \$</u>	<u>274 035 \$</u>
Éventualité (note 11)		

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur



**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

(non audité)

Page 7

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 146 \$	62 702 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement de l'escompte	<u>3 700</u>	<u>656</u>
	5 846	63 358
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 6)	<u>(97 335)</u>	<u>53 446</u>
	(91 489)	116 804
Activité de financement		
Emprunts à long terme	<u>(3 350)</u>	<u>32 460</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(94 839)	149 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>230 501</u>	<u>81 237</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>135 662</u></u> \$	<u><u>230 501</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



1. Mission et forme juridique de l'organisme

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de promouvoir le droit à la sécurité alimentaire par le soutien aux organismes membres dans la mise en oeuvre de programmes efficaces d'aide et d'entraide alimentaire dans la perspective du développement social pour contrer la faim.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, à l'exception des comptes clients d'une société sous contrôle commun, et des effets à recevoir.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.



2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, l'évaluation des travaux en cours, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs et l'évaluation des crédits d'impôt à l'investissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les honoraires de gestion sont constatés lorsque les montants des subventions sont remis aux organismes.

Les droits d'inscription sont constatés à titre de produits dans l'exercice où l'événement a lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats dans l'exercice où elles sont acquises.

3. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux effets à recevoir.



**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

(non audité)

Page 11

3. Instruments financiers (suite)

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

4. Débiteurs

	2022	2021
Sommes à recevoir de l'État	2 976 \$	1 534 \$
Subventions	<u>44 500</u>	<u>42 000</u>
	<u>47 476 \$</u>	<u>43 534 \$</u>

5. Crédoiteurs

	2022	2021
Fournisseurs	4 460 \$	2 665 \$
Vacances à payer	921	548
Salaires à payer	980	470
Frais courus	4 080	4 199
Sommes à remettre à l'État - retenues salariales	<u>3 699</u>	<u>-</u>
	<u>14 140 \$</u>	<u>7 882 \$</u>



**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

(non audité)

Page 12

6. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2022	2021
Placements temporaires	- \$	5 339 \$
Débiteurs	(3 942)	(1 593)
Créditeurs	6 258	1 302
Dû à des fiduciaires et organismes	(24 300)	28 538
Apports reportés	<u>(75 351)</u>	<u>19 860</u>
	<u>(97 335) \$</u>	<u>53 446 \$</u>

7. Affectations d'origine interne

Le conseil d'administration de la TCFDSO a affecté un total de 55 000 \$ par voie de résolution. Les montants affectés sont les suivants:

- 30 000 \$ pour établir un fonds de prévoyance afin de couvrir 3 mois d'opérations
- 25 000 \$ pour des activités de concertation

8. Emprunt bancaire

	2022	2021
Marge de crédit d'une limite de 6 000 \$ portant intérêts au taux de 11,7 %.	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

9. Dette à long terme

	2022	2021
Emprunt sans intérêt remboursable en décembre 2023.	<u>33 466 \$</u>	<u>33 116 \$</u>

L'organisme a obtenu un prêt de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33% s'il est remboursé en totalité avant cette date. Il portera intérêt au taux de 5% à compter du 1er janvier 2024 et le solde sera exigible au plus tard le 31 décembre 2026. La direction a l'intention de rembourser la totalité du prêt avant le 31 décembre 2023. Le passif financier est présenté à la juste valeur, le rabais d'intérêt étant reporté sur la durée du prêt.



TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

(non audité)

Page 13

10. Administration de biens d'autrui

La table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais agit en tant que fiduciaire pour plusieurs autres organismes; elle garde un honoraire de gestion sur les montants reçus qu'elle doit gérer et administrer.

11. Éventualité

Au cours de l'année, l'organisme a été mis en demeure par un ancien employé qui conteste son congédiement et réclame l'équivalent de 12 semaines de paie. Quoique l'issue soit incertaine, le conseil d'administration estime qu'il est peu probable que l'organisme ait à déboursier pour cette réclamation.

12. Apports reportés

	2022	2021
CISSSO - PAGIEPS	- \$	26 280 \$
CISSSO - PGPS mesure 3.1	-	8 571
Ville de Gatineau	11 250	18 750
Conférence des Préfets de l'outaouais	-	33 000
	<u>11 250 \$</u>	<u>86 601 \$</u>

13. Dû à des fiducies et organismes

	2022	2021
Fiducie Pop-Ta-Soupe	- \$	30 000 \$
Fiducie RCCG	-	11 400
Quartier anti-gaspi - CVQ	6 000	6 000
Fiducie Sécurité Alimentaire 13.1	17 100	-
	<u>23 100 \$</u>	<u>47 400 \$</u>



**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

(non audité)

Page 14

	2022	2021
Annexe A		
Dons et autofinancement		
Cotisation des membres	557 \$	1 090 \$
Produit de disposition de matériel roulant	6 000	-
Dons	1 438	2 419
Honoraires de gestion	2 693	27 239
Intérêts	<u>140</u>	<u>119</u>
	<u>10 828 \$</u>	<u>30 867 \$</u>

